



CLASSIQUES  
GARNIER

TIZZIANI (Manuel), « “Autant qu'il y aura d'encre et de papier au monde”. Meslier lecteur de Montaigne », *La Lettre clandestine*, n° 24, 2016, p. 297-316

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-06043-7.p.0297](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-06043-7.p.0297)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2016. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉ –Cet article montre comment Jean Meslier reconfigure plusieurs considérations faites par Michel de Montaigne dans ses *Essais*, en donnant une orientation différente de l'original, mais non moins légitime. Meslier aurait utilisé les prémisses d'incrédulité postulées par Montaigne pour obtenir des conclusions irréligieuses. Cet article est présenté comme la première ébauche d'une étude à venir, dont la fin est de montrer, à travers quelques exemples, certaines de ces réécritures effectuées par le curé d'Étrépigny.

ABSTRACT –This article shows how Jean Meslier reconfigures several of Michel de Montaigne's considerations in his *Essais*, by giving them a different, but no less legitimate, orientation than that found in the original. Meslier would have used the premises of disbelief postulated by Montaigne in order to draw irreligious conclusions. This article is offered as the first draft of a forthcoming study aimed at showing, by way of examples, some of these rewritings undertaken by the Abbé of Étrépigny.

## « AUTANT QU'IL Y AURA D'ENCRE ET DE PAPIER AU MONDE »

### Meslier lecteur de Montaigne

Les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié ; ils étendent les pensées dont on leur présente le germe ; ils corrigent ce qui leur semble défectueux, et fortifient par leurs réflexions ce qui leur paraît faible<sup>1</sup>.

Il faut laisser deviner au lecteur la moitié de ce qu'on veut pour le moins, et il ne faut pas craindre qu'on ne nous comprenne pas ; la malignité du lecteur va souvent plus loin que nous, il faut s'en remettre à elle, c'est le plus sûr<sup>2</sup>.

### BORGES, MONTAIGNE, MESLIER

Comme l'a justement dit Jorge Luis Borges, il y a des auteurs qui engendrent leurs propres lecteurs, qui inaugurent des genres et ouvrent un chemin jusque-là inexploré. Edgar Allan Poe pourrait être un bon exemple de cette situation, lui qui, à travers des histoires comme *The gold bug* (1843), fut capable d'inventer le « lecteur du roman policier<sup>3</sup> ».

1 Voltaire, Préface au *Dictionnaire Philosophique*, éd. Raymond Naves et Olivier Ferret, Paris, Classiques Garnier, 2008, p. 4.

2 Pierre Bayle, *Harangue de Mr. le Duc de Luxembourg*, dans *Œuvres diverses*, éd. Élisabeth Labrousse, Hildesheim/New York, Olms, 1964-1982, tome V-1, p. 144.

3 « Yo agregaría una observación personal : los géneros literarios dependen, quizás, menos de los textos que del modo en que éstos son leídos. El hecho estético requiere la conjunción del lector y del texto y sólo entonces existe. Es absurdo suponer que un volumen sea mucho más que un volumen.

Le point de vue opposé ne semble pas moins certain, cependant, à savoir qu'il existe des lecteurs qui créent leurs propres auteurs, peuvent altérer et modifier leurs déclarations, et peuvent ainsi donner à leurs paroles un regain de vitalité ou créer un sens jusqu'alors jamais envisagé. Nous pourrions même dire qu'ils permettent à certaines œuvres d'un écrivain de rejoindre un corpus de textes canoniques, ou d'un certain genre. Comme l'indique à nouveau Borges :

J'ajouterais une observation personnelle : les genres littéraires dépendent, peut-être, moins des textes que de la manière dont ceux-ci sont lus. Le fait esthétique requiert la conjonction du lecteur et du texte et il n'existe qu'à cette condition. Il est absurde de supposer qu'un livre soit beaucoup plus qu'un livre. Il commence à exister quand un lecteur l'ouvre. Se produit alors un phénomène esthétique qui peut se comparer au moment où le livre a été conçu<sup>1</sup>.

Pourquoi ne pas penser, non à partir de la littérature ou de la théorie littéraire mais de la philosophie, que le *phénomène de l'exégèse* – compris comme l'événement de rencontre entre un texte et un lecteur – présente des similitudes avec le *fait esthétique* ? Pourquoi ne pas penser, dès lors, que l'activité réalisée pendant la lecture d'un ouvrage philosophique

---

*Empieza a existir cuando un lector lo abre. Entonces existe el fenómeno estético, que puede parecerse al momento en el cual el libro fue engendrado* » (Jorge Luis Borges, « El cuento policial », *Borges oral*, Buenos Aires, Emecé Editores, 1979, p. 66 [65-80]. Je traduis).

- 1 *Ibid.*, p. 66. Des hypothèses similaires ont donné lieu aux réflexions de Hans Robert Jauss et Wolfgang Iser, éminents théoriciens de l'esthétique de la réception, et aussi aux considérations du sémioticien italien Umberto Eco. Son concept d'*Opera Aperta* (1962), approfondi plus tard dans les textes comme *Lector in fabula. La cooperazione interpretativa nei testi narrativi* (1979) et *I limiti dell'interpretazione* (1990), offre par lui-même une nouvelle représentation des productions artistiques et littéraires, où la figure du lecteur-récepteur est entendue à partir de son « activité de coopération ». Telle est aussi l'opinion de Paul Valéry dans son *Cours de Poétique* (1937) donné au Collège de France : sa déclaration provocatrice, « Mes vers ont le sens qu'on leur prête », a élevé le lecteur – qui jouait jusque-là un rôle contemplatif, cohérent avec l'idée que le texte avait un sens immanent clairement explicite – au rang de co-créateur de l'œuvre, dont la réception a toujours lieu dans un espace d'une certaine indétermination. Dans la première leçon de ce cours, Valéry déclare : « *L'œuvre de l'esprit n'existe qu'en acte*. Hors de cet acte [de réception], ce qui demeure n'est qu'un objet qui n'offre avec l'esprit aucune relation particulière. [...] Un poème est un discours qui exige et qui entraîne une liaison continuée entre la *voix qui est* et la *voix qui vient et qui doit venir*. Otez la voix et la voix qu'il faut, tout devient arbitraire. Le poème se change en une suite de signes qui ne sont liés que pour être matériellement tracés les uns après les autres » (Paul Valéry, « Première leçon du cours de poétique », *Variété V*, Paris, Gallimard, 1944, p. 311 [295-322]. Souligné dans l'original).

peut être assimilée au moment où elle a été conçue par son auteur ? Pourquoi ne pas concevoir enfin la lecture comme une sorte de réécriture, comme un moment de la création ou de la co-création ? En effet, selon l'hypothèse qui guide notre recherche, plusieurs passages du *Mémoire des pensées et des sentiments* (1729) de Jean Meslier (1664-1729) pourraient sans doute être éclairés d'une nouvelle lumière s'ils sont conçus à partir de ce point de vue, puisque le curé d'Étrépy semble y avoir procédé à une reconfiguration des arguments présentés par Michel de Montaigne dans certaines pages de ses *Essais* (1580), en leur donnant une autre orientation que l'originale, mais non moins légitime. En un mot, selon l'interprétation que nous souhaitons développer ici, Meslier aurait repris et utilisé les prémisses d'incrédulité postulées par Montaigne pour obtenir des conclusions irréligieuses, athées et anticléricales. Il adopte le chemin tant redouté par les champions de l'orthodoxie catholique, en utilisant les flèches du scepticisme – conçu à une certaine époque comme un bon allié de la foi<sup>1</sup> – contre les vérités de la religion.

Après avoir annoncé notre thèse, nous exposons ici une première approche de la question, dans le but d'illustrer, à travers quelques exemples, différentes stratégies employées par le curé Meslier pour réécrire ce qu'il a lu chez Montaigne. Pour ce faire, nous réaliserons d'abord un bref parcours de la modeste bibliothèque de Meslier, notant sa composition particulière et indiquant certaines des habitudes de lecture adoptées par le curé. Cela nous permettra également de développer un jugement plus équilibré sur la présence des *Essais* dans le texte de Meslier, tant quantitativement que qualitativement. Dans un deuxième moment, nous voudrions présenter différentes stratégies de réécriture développées par Meslier, stratégies qui nous permettent d'atteindre au moins une conclusion provisoire sur son exégèse des *Essais*. Enfin, et pour conclure, nous essaierons de montrer que Meslier a bien saisi que les *Essais* peuvent être compris comme un texte qui en appelle expressément à l'aide du lecteur ; comme une œuvre qui pourrait être lue, c'est-à-dire réécrite, « autant qu'il y aura d'encre et de papier au monde<sup>2</sup> ».

1 Voir Richard Popkin, *The History of skepticism from Savonarola to Bayle*, Oxford, Oxford University Press, 2003.

2 Montaigne, *Essais*, III, 9, éd. Emmanuel Naya, Delphine Reguig et Alexandre Tarrête, Paris Folio classique, 2009 puis 2012, p. 235. Dans un article intitulé « The Theory of Reception : A Retrospective of its Unrecognized Prehistory », Hans Robert Jauss reconnaît non seulement l'importance de Borges – principalement à travers l'élaboration du

## LES ESSAIS DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE MESLIER

L'« Abrégé de la vie de l'auteur », texte qu'on peut trouver dans certaines copies manuscrites de l'extrait, ou abrégé, du *Mémoire*, nous donne des premières informations sur les livres que le curé d'Étrépiigny avait en main : « Les principaux de ses Livres estoient la Bible, un Moréri, un Montagne, et quelques Peres ; ce n'est que dans la lecture de la Bible et des Peres qu'ils puisa ses sentimens<sup>1</sup> ». La liste est très courte, et le commentaire concernant les sources limitées qui ont servi d'inspiration aux huit preuves du *Mémoire des pensées et des sentiments* n'est pas convaincant. En effet, ceux qui ont déjà fait une étude détaillée de la question doutent, avec de bons arguments, de la validité de cette déclaration initiale. Car même s'il semble certain que Meslier a développé ses réflexions dans un isolement relatif, on ne peut pas nier, comme l'avait déjà noté Maurice Dommanget, que sa bibliothèque dépasse de loin celle de ses autres collègues du clergé rural, qui avaient généralement « moins de livres que les doigts d'une main<sup>2</sup> ». Néanmoins – et même si nous reconnaissons, avec Miguel Benítez, que sa bibliothèque ne doit pas être réduite à des volumes qui étaient sur ses étagères à un certain moment, mais aux livres qu'il

---

récit comme « Pierre Ménard : autor del *Quijote* » (1939) – pour repenser le lieu du lecteur dans l'histoire de la littérature, mais aussi celle de Michel de Montaigne. Après avoir cité un passage célèbre où l'essayiste en appelle aux vertus du *lecteur suffisant*, Jauss dit : « *With this step from the passive act of receiving to an active, meaning-extending and therefore itself productive reception, Montaigne simultaneously created the essay genre and marked it as a literary form of productive reading which conveyed text and self-experience* ». Voir Peter Collier et Helga Geyer-Ryan (éd.), *Literary Theory Today*, New York, Cornell University Press, 1990, p. 53-73, ici p. 60. Traduction de l'allemand de John Whitlam.

- 1 « Abrégé de la vie de l'auteur », Valleraugue-Les Angliviels ALB 4861, f. 3-4. Reproduit par Miguel Benítez, *Les Yeux de la raison. Le matérialisme athée de Jean Meslier*, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 32-33. Comparer notamment à la version du manuscrit de Reims (Ms 653, p. 3-12), reproduite dans *Œuvres de Jean Meslier*, éd. Jean Deprun, Roland Desné, Albert Soboul, Paris, Anthropos, 1970-1972, 3 vol., t. III, p. 389-394. Voir la liste des extraits dans Miguel Benítez, *La Face cachée des Lumières*, Paris, Universitas ; Oxford, Voltaire Foundation, 1996, p. 38.
- 2 Maurice Dommanget, *Le Curé Meslier, athée, communiste et révolutionnaire sous Louis XIV*, Paris, Coda, 2008 [1965], p. 49. Comme le dit M. Benítez : « Malgré son isolement, il n'est pas douteux que Meslier a nourri ses réflexions par des lectures qui l'ont confirmé dans ses premiers sentiments », *op. cit.*, p. 64.

avait eu l'occasion de lire<sup>1</sup> – Meslier n'aurait pas été en contact avec plus de cinquante œuvres<sup>2</sup>, ce qui reste un nombre relativement faible, mais qui peut également permettre d'expliquer tant l'originalité de ses pensées, que ses difficultés et ses carences<sup>3</sup>.

En plus de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, textes indispensables à tout curé, et des œuvres de certains Pères de l'Église, Meslier a eu connaissance – parmi les livres les plus importants – de la *Démonstration de l'existence de Dieu* de François Fénelon ; des *Réflexions sur l'athéisme* que le jésuite Tournemine avait écrites comme une introduction à la première partie de cette démonstration dans les éditions de 1712 et 1713, et qui ont été reproduites en appendice en 1718<sup>4</sup> ; de la seconde édition parue anonyme

- 
- 1 Pour un commentaire plus détaillé de ses lectures, voir Miguel Benítez, « Un ouvrage fait à la hâte et écrit avec précipitation », *op. cit.*, p. 59-85. Selon l'hypothèse de Benítez, et bien qu'il indique que nous ne pouvons pas exclure d'autres sources possibles, beaucoup de ses lectures auraient été fournies à Meslier par « un esprit libertin » ; éventuellement par le notaire Rémy Leroux, à qui le prêtre semble avoir laissé un des quatre exemplaires de ses Mémoires et qui, peut-on le supposer, s'occupa aussi de la diffusion de textes manuscrits au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.
  - 2 Voir Roland Desné, « Les lectures du curé Meslier », dans *Mélanges de littérature française offerts à M. René Pintard, Travaux de linguistique et de littérature* XIII, 1975, p. 613-618, et Hervé Baudry-Kruger, « La bibliothèque de Jean Meslier (essai de reconstruction d'après le *Mémoire*) », *Mémoire des pensées et des sentiments de Jean Mesliers*, Soigniers, Talus d'approche, 2007, t. I, Préface, p. 31-44. Marc Bredel développe aussi, à partir des références incluses par Meslier, une liste de quarante-six livres parmi lesquels, par simple sympathie intellectuelle, on pourrait signaler le *Discours de la servitude volontaire* (ca. 1548) d'Étienne de La Boétie, lequel semble avoir eu des influences dans le développement de la critique politique faite par Meslier. Voir *Jean Meslier l'enragé, prêtre athée et révolutionnaire sous Louis XIV*, Paris, Balland, 1983, p. 259-260. Sur la présence des auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle dans l'œuvre de Meslier, voir Henri Weber, « Meslier et le XVI<sup>e</sup> siècle », *Études sur le Curé Meslier*, Paris, Société des Études Robespierriistes, 1966, p. 53-70.
  - 3 Miguel Benítez, *op. cit.*, p. 234.
  - 4 *Œuvres philosophiques. Première Partie : Démonstration de l'existence de Dieu, tirée de l'art de la nature. Seconde Partie : Démonstration de l'existence de Dieu et de ses attributs, tirée des preuves purement intellectuelles, et de l'idée de l'infini mesme*. Par feu Messire François de Salignac de la Motte Fenelon, Précepteur de Messeigneurs les enfans de France, & depuis Archevêque Duc de Cambrai, Prince du Saint Empire, &c. À Paris, chez Florentin Delaulne, 1718. Les pages 523-559 contiennent les « Réflexions du Père Tournemine Jesuite Sur l'Atheisme, sur la Demonstration de Monseigneur de Cambrai, & sur le système de Spinoza, Qui ont servi de Préface aux Éditions précédentes de la Demonstration : Agumentées de nouveau ». Comme on le sait, Meslier écrivit une série de notes critiques sur ces œuvres, qui, bien qu'ayant également circulé clandestinement pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle (Claude-Adrien Helvétius en eut un exemplaire entre ses mains), seront compilées et éditées pour la première fois par Jean Deprun, sous le titre *Anti-Fénelon*, dans l'édition des *Œuvres complètes* de Meslier, *op. cit.*, t. III, p. 207-366.

de la *Recherche de la vérité* de Nicolas Malebranche<sup>1</sup>, que par conséquent Meslier n'identifie jamais ; des *Mémoires* de Philippe de Commines<sup>2</sup> ; de deux brochures anonymes intitulées *Le Salut de l'Europe*<sup>3</sup> et *L'Esprit du Cardinal Mazarin*<sup>4</sup> ; d'une version française de *L'Espion turc*, attribué à l'écrivain italien Jean-Paul Marana<sup>5</sup> ; du *Grand Dictionnaire historique, ou [...] mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* de Louis Moréri ; des *Caractères ou [...] Mœurs de ce siècle*, de Jean de La Bruyère<sup>6</sup> ; de l'*Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie*, du libertin érudit Gabriel Naudé<sup>7</sup> ; du *Nouveau Théâtre du Monde*, attribué à Pierre Davity, et des œuvres d'auteurs anciens tels que le naturaliste Pline, Lucien, Sénèque, Lucrèce ou Tacite. Parmi toutes ces lectures<sup>8</sup>,

1 *De la Recherche de la vérité. Où l'on traite de la nature de l'Esprit de l'homme, & de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les Sciences*. Seconde Edition revue & augmentée, À Paris, chez André Pralard, 1675-1676.

2 *Les Memoires de Messire Philippe de Commines, Chevalier, Seigneur d'Argenton. Sur les principaux faits & gestes de Louys XI. & Charles VIII. son fils, Rois de France. Et un ample Indice des choses plus remarquables. Le tout reveu & corrigé sur l'édition de Denis Sauvage*. À Rouen, chez Jean Berthelein, 1610.

3 *Le Salut de l'Europe considéré dans un état de crise avec un avertissement aux alliez sur les conditions de paix que la France propose aujourd'hui*, Cologne, Félix Constant, 1694.

4 *L'Esprit du cardinal Mazarin. Entretiens sur les Matieres du Temps, sur ce qui se passe à la Cour de France, & dans celles des autres Princes d'Europe*, À Cologne, Chez Pierre Marteau, 1695.

5 Selon Miguel Benitez (*op. cit.*, p. 43), cet ouvrage circule en deux versions différentes. La première, publiée à Paris chez Claude Barbin en 1684 sous le titre *L'Espion du Grand Seigneur et ses relations secretes envoyées au Divan de Constantinople, découvertes à Paris pendant le regne de Louys le Grand*, contient 102 lettres relatant les événements de l'histoire de l'Europe entre 1637 et 1642, qui, selon la préface, ont été à l'origine écrites en arabe, puis traduites en italien par Marana et de là en français. La seconde version reprend presque entièrement la précédente dans son premier volume, auquel s'en ajoutent cinq qui prolongent la période concernée jusqu'en 1682. Le titre de cette deuxième version est *L'Espion dans les Cours des Princes Chrétiens, ou Lettres et Mémoires d'un envoyé secret de la Porte dans les cours de l'Europe, où l'on voit des découvertes qu'il a faites dans toutes les Cours où il s'est trouvé, avec une Dissertation curieuse de leur Force, Politique & Religion*. Les quatre premiers volumes parurent sous une fausse adresse « À Cologne, chez Erasme Kinkius » en 1696-1697 ; les deux derniers, à Amsterdam, Chez George Callet, 1699.

6 *Les Caracteres de Theophraste traduits du Grec : avec les Caracteres ou les Mœurs de ce siecle*. Sixieme Édition, Paris, chez Estienne Michallet, 1691.

7 *Apologie pour tous les grands hommes, qui ont été accusez de magie*. Par Mr. Naudé, Paris, chez François Escheart, 1669, 2 tomes.

8 René Descartes, Baruch Spinoza et Pierre Bayle sont d'autres philosophes importants considérés comme des sources possibles de Meslier. Le premier, parce qu'il est mentionné dans l'« Abrégé de la vie de l'auteur », où on indique que « Étant au Seminaire ou il [Meslier] vécut avec beaucoup de regularité, il s'attacha au système de Descartes » ; considération malgré laquelle de nombreux chercheurs ont conclu que Meslier eut seulement connaissance



cependant, on peut remarquer surtout le livre écrit à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle par Michel de Montaigne, livre qui porte le bref mais significatif titre d'*Essais*, que le curé Meslier connaît dans l'édition faite par Michel Blageart en 1649<sup>1</sup>, c'est-à-dire presque un quart de siècle avant qu'il ne soit inscrit à l'*Index librorum prohibitorum*, le 28 Janvier 1676.

Concernant les habitudes ou pratiques de lecture développées par le prêtre, et suivant en cela les observations de Miguel Benítez, on peut indiquer d'abord deux caractéristiques générales : en premier lieu, la philosophie de Meslier se développe principalement à partir d'une série de thèses que l'auteur connaît à travers ses lectures, et qu'il entend réfuter ; ceci entraîne dans le *Mémoire* non seulement « une multitude d'équivoques » conceptuelles et linguistiques<sup>2</sup>, parce que Meslier emprunte plusieurs fois le langage de ses adversaires, mais aussi parce qu'il accorde une place centrale à la *Démonstration* de Fénelon. Car les notes marginales ajoutées par Meslier comme réfutation de cette démonstration pourraient être considérées comme le premier projet de son volumineux écrit<sup>3</sup>. Cette *philosophie à réaction*, qui pourrait être appliquée à d'autres grands polémistes de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle et du début du xviii<sup>e</sup>, comme Pierre Bayle<sup>4</sup>, nous permet d'expliquer un autre phénomène particulier de la production de Meslier : c'est le fait qu'il a pu « enrôler contre la

---

des auteurs cartésiens qu'il nomme explicitement, à savoir Malebranche et Fénelon. La mention de Spinoza que Meslier fait au début de la septième preuve, quand il se réfère également à « Vanini, Célèbre athée » pourrait nous faire supposer une plus grande proximité avec l'auteur du *Traité théologico-politique* ; cependant « tout porte à croire que Meslier ne connaissait pas l'œuvre de Spinoza », dit Serge Deruette, « Sur le curé Meslier, précurseur du matérialisme », *Annales historiques de la Révolution française*, 262, 1985, p. 404-425, ici p. 406, n. 11 ; cf. aussi Jean Deprun, *Œuvres*, éd. citée, t. I, p. LXXXVI-LXXXVII. Enfin, la « relation » entre Meslier et Bayle « est purement conceptuelle ; elle ne relève pas d'une filiation historique directe. Car, selon toute probabilité, Meslier n'a jamais lu, ni connu, les ouvrages de Bayle », d'après Gianluca Mori (« Jean Meslier, stratonicien redivivus », *Materia actiosa. Antiquité, Âge Classique, Lumières. Mélanges en l'honneur d'Olivier Bloch*, éd. Miguel Benítez et al. Paris, Honoré Champion, 2000, p. 381). En effet, le nom de Bayle n'aurait été connu par le curé d'Étrépy qu'à travers les *Réflexions sur l'athéisme* du jésuite Tournemine.

- 1 *Les Essais de Michel Seigneur de Montaigne*. Dernière Édition. Enrichie d'annotations en marge. Avec une Table très-ample des Matières. Plus la Vie de l'Autheur, extraicte de ses propres Escrits. *Utriusque acquirit eundo*. À Paris, chez Michel Blageart, 1649. Désormais cité : *Essais*.
- 2 Miguel Benítez, *op. cit.*, p. 223.
- 3 *Ibid.*, p. 22.
- 4 Jacques Solé, *Bayle polémiste. Extraits du Dictionnaire historique et critique*, Paris, Laffont, 1972.

religion et la monarchie catholique une puissante armée » composée de soldats fort différents<sup>1</sup>, comprenant des auteurs anciens, des écrivains janséniste – comme Pasquier Quesnel, auteur des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* de<sup>2</sup> –, des protestants comme Pierre Du Moulin, des textes attribués aux *Turcs* – tel celui de Marana – et tout un escadron provenant des rangs catholiques eux-mêmes, parmi lesquels on peut compter l’auteur des *Essais*.

En deuxième lieu, il semble possible de dire que l’utilisation par Meslier des diverses œuvres qu’il lit, la manière dont il les *travaille*, nous permet de penser que le *Mémoire* n’est pas un texte écrit à la hâte, mais « l’œuvre de toute une vie<sup>3</sup>. Il a sans doute longuement mûri sa pensée, son incrédulité, si nous devons le croire lui-même, dès ses années de jeunesse<sup>4</sup> ». Meslier aurait confirmé ses premières réflexions à partir de la lecture de divers hommes illustres, et il aurait rassemblé dans des cahiers, pendant de nombreuses années, des « passages tirés des livres qu’il lisait, avant même sûrement de songer à se servir de ces matériaux pour l’élaboration de son écrit<sup>5</sup> ». En effet, les références que Meslier donne des divers passages de ses lectures sont parfois vagues, imprécises ou même incorrectes, sans compter que beaucoup de ces extraits sont aussi généralement modifiés, ce qui pourrait nous amener à penser qu’il n’a pas eu tous les livres en main au moment de l’écriture, mais seulement les notes qu’il avait prises à partir de ses

1 Miguel Benítez, *op. cit.*, p. 64.

2 Florian Brion indique que Meslier aurait utilisé le texte de Quesnel pour développer, par exemple, sa critique du mystère de la Trinité. « La sagesse colérique de Jean Meslier, prêtre athée et parhêsiaïste », *Cahiers philosophiques*, 2009/4, 120, p. 56-57.

3 La rédaction du *Mémoire* se serait étalée au moins pendant une décennie, entre 1718 et 1729. La première date coïncide avec l’édition des *Œuvres philosophiques* de Fénelon auxquelles Meslier répond non seulement avec ses notes, mais aussi à travers la septième preuve. Pourtant, la figure de l’archevêque de Cambrai apparaît très tôt, dans le chapitre 19 de la deuxième preuve (*Mémoire*, II, XIX, p. 104). En effet, il existe d’autres preuves textuelles qui indiquent que Meslier aurait commencé à rédiger le texte pendant la régence de Philippe d’Orléans (1715 à 1723), peut-être parce qu’il suppose que la mort de Louis XIV laissait la monarchie française dans une forme de faiblesse. De la même manière, on a indiqué que la rédaction du *Mémoire* continue jusqu’à la mort de Meslier, qui a eu lieu en 1729, car les trois manuscrits trouvés par Roland Desné à la BnF de Paris, identifiés comme fr. 19458, fr. 19459 et fr. 19460, comportent plusieurs ajouts de la propre main du prêtre, suggérant que seule sa disparition physique a empêché le travail d’aller à son terme.

4 Miguel Benítez, *op. cit.*, p. 63-64.

5 *Ibid.*, p. 66.

lectures, et qu'il avait consignées de manière toute subjective ; car nous croyons, comme Miguel Benítez, que le curé faisait « feu de tout bois qui tomb[ait] entre ses mains<sup>1</sup> ».

Ces observations générales étant faites, on peut désormais s'intéresser au cas spécifique des *Essais* de Montaigne, texte qui, comme l'indique l'« Abrégé de la vie de l'auteur » fait partie des principales sources du curé. En effet, comme nous l'avons constaté à partir de notre propre étude – qui n'en est encore cependant qu'à ses débuts –, la présence des *Essais* dans le *Mémoire* de Meslier n'est pas seulement importante en termes quantitatifs, mais aussi qualitativement, dans le développement des arguments qui conduisent de l'irrésolution pyrrhonienne à l'irréligion. En termes quantitatifs, on peut avancer ici quelques statistiques provisoires : nous avons pu identifier, au cours des quatre-vingt-sept chapitres du *Mémoire*, comprenant les huit preuves, l'« Avant-propos », la « Conclusion de tout cet ouvrage » et l'appel « comme d'abus » devant le tribunal du *bon sens* et de la *lumière de la raison naturelle*, cinquante-sept références de Meslier à des passages de l'œuvre du « judicieux sieur de Montaigne ». Deux tiers de ces références appartiennent au plus important et plus célèbre des essais : « l'Apologie de Raimond Sebond » (II, 12)<sup>2</sup>. En fait, cette prédilection pour les arguments corrosifs du scepticisme, développés par Montaigne au long de l'*Apologie*<sup>3</sup>, pourrait être réaffirmée si on considère d'autres passages du *Mémoire* où Meslier utilise divers

1 *Ibid.*, p. 69. Olivier Lutaud est d'accord avec cette appréciation lorsqu'il dit que Meslier a mis toute sa connaissance de la littérature ancienne et moderne « au service de la révolte » (*Des révolutions d'Angleterre à la Révolution française : le tyrannicide et « Killing no murder »*, La Haye, Martinus Nyhoff, 1973, p. 138).

2 Andrew Morehouse a déjà indiqué l'importance de l'*Apologie* : « *It should be noted that in him the Pyrrhonism of Montaigne and his followers in the seventeenth century took root, blossomed, and flourished. The influence of the Essais is everywhere in evidence, and that of the Apologie de Raymond Sebond is profound. Many of Meslier's remarks on the miracles and on the resemblances to Christian rites and beliefs in other religions can be traced to this essay* » (*Voltaire and Jean Meslier*, New Haven-London, Yale University Press-Oxford University Press, 1936, p. 3).

3 Il suffit de rappeler la thèse classique développée par Pierre Villey dans *Les Sources et l'évolution des Essais de Montaigne* (Paris, Hachette, 1908, 2 tomes), pour qui l'*Apologie* aurait été rédigée par Montaigne entre 1575 et 1576, au milieu d'une profonde *crise pyrrhonienne*. Cette thèse a également eu un impact énorme – malgré ses détracteurs, surtout ces dernières années –, on peut même en trouver des traces chez des chercheurs comme Richard Popkin ; voir « Michel de Montaigne and the *Nouveaux Pyrrhoniens* », dans *Histoire du scepticisme...*, *op. cit.*, p. 44-63.

chapitres des *Essais* dans lesquels les modes pyrrhoniens acquièrent une importance considérable. Quelques exemples de cela pourraient être donnés par les quatre citations du chapitre « De la coutume et de ne changer aisément une loi reçue » (I, 23), où Montaigne réfléchit sur l'effet – aussi imperceptible qu'irréremédiable – de la tradition sur les croyances humaines, y compris les croyances religieuses ; les quatre références extraites du chapitre « Des boiteux » (III, 11), où les miracles font l'objet d'un examen et d'une critique dévastateurs, et cette autre référence que Meslier prend dans le chapitre « Qu'il faut sobrement se mêler de juger des ordonnances divines » (I, 32), où l'essayiste indique la tendance naturelle des hommes à assumer leurs convictions les plus fermes et virulentes dans les sujets qu'ils comprennent le moins, ou lorsque les sens et la raison sont incapables de leur donner la moindre information.

Finalement, comme on peut le voir clairement dans le tableau suivant, Montaigne est presque partout dans l'œuvre de Meslier, parce que nous pouvons trouver des références à divers passages des *Essais* tant dans chacune des preuves du *Mémoire* que dans l'« Avant-propos » et la « Conclusion ».

<i>Essais</i>	<i>Mémoire</i>										Global
	A-P	1	2	3	4	5	6	7	8	C	
I, 23	1	2	1								4
I, 30				1							1
I, 32		1									1
I, 42							1			1	2
II, 6	1										1
II, 10							1				1
II, 11							1				1
II, 12		8	4	3	3	4		9	7		38
II, 16		1	1								2
III, 10								1			1

III, 11			4							4
III, 13	1									1
Nombre de références										57

### LA LECTURE COMME RÉÉCRITURE : TROIS EXEMPLES

En termes purement qualitatifs, et en guise d'observation générale, nous pouvons dire que les passages des *Essais* cités par Meslier au long de son *Mémoire* sont souvent précédés par la louange du bon jugement de l'essayiste<sup>1</sup>, ce qui pourrait indiquer que Montaigne est admiré par le curé à cause de sa sagacité, de sa clairvoyance et de son esprit, et qu'il est convoqué dans le texte comme un ancêtre prestigieux qui viendrait soutenir la thèse que Meslier entend défendre et développer. À cet égard, nous sommes d'accord avec Miguel Benítez, qui explique que « dans l'esprit de Meslier », l'expression *auteur judicieux* « désigne quelqu'un qui n'est pas la dupe de l'imposture, mais qui tient à le cacher<sup>2</sup> ». Pourtant, au-delà de l'utilisation de ces passages de Montaigne comme des arguments d'autorité, il est sans doute plus intéressant de noter que Meslier ne s'en tient généralement pas à la lettre de l'essayiste, mais exécute habituellement une série d'opérations à travers lesquelles le texte lu est redéfini, remodelé, réécrit, et même transformé. Ces opérations permettent d'explicitier quelques conclusions que Montaigne avait cachées, non seulement pour ne pas approfondir la crise politique ouverte par la Réforme, mais aussi pour protéger sa propre vie. Voyons trois exemples qui permettent de mieux expliquer ce point.

1 On peut souligner la présence constante d'expressions telles que le « judicieux Français, le sieur de Montaigne », le « judicieux sieur de Montaigne », « dit fort judicieusement le sieur de Montaigne », « Voici ce que dit le judicieux sieur de Montaigne », « notre judicieux Français, le sieur de Montaigne », « dit le judicieux Montaigne », etc. D'autres auteurs comme Nicolas Malebranche, Gabriel Naudé ou Philippe de Commines sont aussi caractérisés de cette manière, probablement, pour les raisons qu'expose Miguel Benítez, c'est-à-dire à cause de leur capacité à voir clairement l'imposture de la religion.

2 Miguel Benítez, *op. cit.*, p. 71.

Le premier exemple concerne une intervention qui, en raison de son évidente subtilité, pourrait passer inaperçue auprès d'un lecteur qui connaît insuffisamment le texte de Montaigne<sup>1</sup>. Ainsi quand ce texte est repris et inclus dans le chapitre IV du *Mémoire*, par lequel Meslier introduit la première de ses huit preuves, traitant « De la vanité et de la fausseté des religions, qui ne sont toutes que des inventions humaines<sup>2</sup> » : le curé se réfère à un passage du chapitre « De la gloire » (II, 16), cette récompense honorifique mais vide de sens que de nombreuses personnes aspirent à atteindre et dans laquelle Montaigne, au-delà de ses critiques, discerne tout de même un profit social et politique. Ces récompenses externes, dit-il, contribuent d'une manière significative « à contenir les hommes en leur devoir<sup>3</sup> ». De la même façon que la gloire et l'honneur sont utiles pour renforcer la sociabilité humaine, la religion joue également un rôle de premier plan, et c'est pourquoi les législateurs de toutes les latitudes ont été presque tous obligés de recourir au piège du mensonge politique, à diverses « vanités cérémonieuses » afin que les hommes et les peuples acceptent plus facilement les lois qu'ils veulent prescrire :

Puisque les hommes par leur insuffisance ne se peuvent assez payer d'une bonne monnaie, qu'on y emploie encore la fausse. Ce moyen a été pratiqué par tous les Législateurs : et n'est police, où il n'y ait quelque mélange, ou de vanité cérémonieuse, ou d'opinion mensongère, qui serve de bride à tenir les peuples en office. C'est pour cela que la plupart ont leurs origines et commencements fabuleux, et enrichis de mystères supernaturels. C'est cela qui a donné crédit aux religions bâtarde, & les a faits favoriser aux gens d'entendement<sup>4</sup>.

- 
- 1 À cet égard, Henri Weber a signalé que la particularité de la méthode utilisée par Meslier consistait en légères retouches, telles que la suppression d'un adjectif ou un adverbe, là où ceux-ci exemptaient le christianisme des commentaires incisifs appliqués aux autres religions (« L'Apologie de Raymond Sebond » et la religion de Montaigne », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 8, 1978, p. 12-22). Jordi Bayod fait une observation similaire : « Montaigne desempeña un papel importante en Meslier, que se vale de numerosos textos por lo menos ambiguos de los *Ensayos* para, a veces forzándolos o deformándolos, alimentar su crítica anticristiana » (Jordi Bayod Brau, « Montaigne, "auteur paradoxal" y la *Encyclopédie* », dans Miguel Ángel Granada, Rosa Ruis, Piero Schiavo [éd.], *Filósofos, filosofía y filosofías en la Encyclopédie de Diderot y D'Alembert*, Barcelona, Universitat de Barcelona, 2009, p. 137).
- 2 Jean Meslier, *Mémoire des pensées et sentiments de Jean Meslier* [...] dans *Œuvres de Jean Meslier*, éd. citée, t. I, p. [43]. Désormais cité : *Mémoire*.
- 3 *Essais*, II, 16, éd. citée, p. 434.
- 4 *Essais*, II, 16, p. 435.

Meslier, on l'a déjà dit, inclut cette citation de Montaigne en corollaire du chapitre IV, qui contient également des extraits de *L'Espion turc* et du *Dictionnaire* de Moréri, et dans lequel sont reproduits aussi, presque mot pour mot, un grand nombre des exemples que Montaigne avait inclus dans son chapitre sur la gloire dans l'intention de soutenir la vérité historique de l'utilisation de la religion comme *instrumentum regni*. Numa Pompilius, Sertorius, Zoroastre, Trismégiste, Zalmoxis, Minos, Charondas, Lycurgue, Solon et Draco seront quelques-uns des plus éminents législateurs de la liste.

Tous ces exemples et plusieurs autres semblables, que l'on pourrait rapporter, montrent assez clairement que toutes ces différentes sortes de religions, que l'on voit et que l'on a vues dans le monde, ne sont véritablement que des inventions humaines, pleines d'erreurs, de mensonges, d'illusions et d'impostures; ce qui a donné lieu au judicieux Français, le sieur de Montaigne, de dire que ce moyen-là a été *praticqué par tous les législateurs, qu'il n'est police, et gouvernement, qu'il n'y ait quelque mélange, ou de vanités cérémonieuses ou d'opinions mensongères, qui servent de bride à tenir les peuples en office, que c'est pour cela que la plupart ont leur origine et commencement fabuleux et enrichis de mystères surnaturels; et que c'est cela même qui les a fait favorir aux gens d'entendement*<sup>1</sup>.

Au-delà des similitudes, il y a une différence significative entre le texte original de Montaigne et la réécriture de Meslier, car le curé supprime une partie de la proposition dans laquelle l'essayiste avait déclaré que le recours à l'origine surnaturelle des lois était la manière dont les « religions bastardes » avaient acquis un certain crédit. Dans le nouveau contexte, il n'existe plus aucune raison d'exclure le christianisme de la critique – c'est-à-dire, la religion prétendument légitime et vraie. Il est possible de dire, en outre, que cette considération sera renforcée par l'inclusion, dans la liste des législateurs qui ont profité de l'utilisation du surnaturel, non seulement de la figure de Moïse, qui était déjà présente dans le texte de Montaigne, mais aussi de Mahomet et de Jésus lui-même, « fils de Marie, surnommé le Christ, et chef de la secte et religion chrétienne dont nous faisons profession<sup>2</sup> ». De cette façon, la liste des trois imposteurs les plus importants de l'histoire est complète.

Le deuxième passage que nous avons choisi, présente une *manipulation* un peu plus importante, car il implique la reconfiguration du sens d'une

1 *Mémoire*, t. I, p. 48-49.

2 *Ibid.*, p. 47.

déclaration à partir de son insertion dans un contexte très différent de l'original. Le texte de Montaigne est extrait par Meslier du chapitre « De l'exercitation » (II, 6), où l'essayiste raconte un épisode dans lequel, après avoir subi une chute de cheval, il se trouve très près de la mort. L'expérience semble lui avoir révélé, avec une vivacité inhabituelle, les méandres fascinants et insondables de la subjectivité humaine, à partir de quoi, comme nous pouvons le déduire des déclarations qui suivent le récit initial, le projet principal des *Essais* devient plus important : celui de faire le portrait de lui-même grâce à l'expérience de l'écriture. C'est dans ce cadre que l'essayiste semble offrir aux lecteurs une justification de son travail, en dépit du fait que la France catholique de son temps conçoit comme un vice le fait de parler de soi, condamnation sociale liée à la crainte que l'autoréférence ne devienne vanité. Pourtant, dit Montaigne, même s'il est vrai que cette pratique peut ne pas être recommandée pour tous les individus, on ne peut pas dire que cela implique en soi une attitude pernicieuse.

Toutefois, à dire ce que j'en crois, cette coutume a tort de condamner le vin, parce que plusieurs s'y enivrent. On ne peut abuser que des choses qui sont bonnes. Et crois de ceste règle, qu'elle ne regarde que la populaire défaillance : *Ce sont brides à veaux* desquelles ni les saints que nous oyons si hautement parler d'eux, ni les philosophes, ni les théologiens ne se brident. Ne fais-je moi, quoique je sois aussi peu l'un que l'autre<sup>1</sup>.

Meslier inclut une partie de ce passage dans le troisième et dernier chapitre de l'« Avant-propos » de son *Mémoire*, dans le titre duquel on peut lire que l'un des principaux objectifs à poursuivre dans l'œuvre sera de montrer que « toutes les religions ne sont qu'erreurs, qu'illusion et impostures<sup>2</sup>. » Dans ce contexte, l'expression de l'essayiste est utilisée avec le même objectif, mais prend un sens renouvelé. Car Meslier, tout comme Montaigne, s'en sert pour détromper les lecteurs sur la validité d'une opinion commune, d'une vérité qui n'a pas d'autre fondement que l'ignorance et son ancienneté. En effet, de la même manière que la censure sociale de la présumée présomption égoïste est simplement une *bride à veaux*, la religion n'est rien de plus qu'un leurre pour tromper des idiots – ou, en ancien espagnol, un *engañapichanga*<sup>3</sup> – un piège avec

1 *Essais*, II, 6, *op. cit.*, p. 76. Je souligne.

2 *Mémoire*, t. I, p. 39.

3 Littéralement, un « vin trompeur ».



lequel les hommes les plus favorisés et puissants ont réussi à soumettre les hommes simples et ignorants, les gens ordinaires.

Mais dans le fond toutes ces inventions-là ne sont que des brides à veaux, comme disait le sieur de Montaigne, car elles ne servent qu'à brider l'esprit des ignorants et des simples ; les sages ne s'en brident point, et ne s'en laissent point brider, parce qu'il n'appartient en effet qu'à des ignorants et à des simples d'y ajouter foi, et de se laisser conduire par là<sup>1</sup>.

Le troisième passage, enfin, implique un degré encore plus important d'intervention, car il ne comprend ni une mention explicite, ni un texte qui est reconfiguré et réécrit, mais l'incorporation d'une idée – ou plutôt, d'une métaphore – que Montaigne utilise dans les pages de ses *Essais*, et que Meslier reprend pour caractériser son propre travail d'écriture. Le passage de Montaigne auquel nous faisons allusion ici se trouve au chapitre sur la coutume, où l'essayiste examine les divers effets que cette « violente et traîtresse maîtresse » a sur les habitudes et les idées des hommes<sup>2</sup>, et dont la conclusion, déjà énoncée par Pindare, définissait la coutume comme « la Royne et Emperiere du monde<sup>3</sup> ». En effet, suivant cette considération, Montaigne admet que les habitudes ont le pouvoir de donner aux hommes une sorte de seconde nature, perturbant complètement leur façon d'être et leurs facultés de connaissance, leurs sens et leur entendement. Cela implique que tout jugement humain est modifié et même déterminé par la puissance de ces habitudes, au point que la face du monde ne s'expose aux yeux des hommes que filtrée par ce tamis.

Mais le principal effet de sa puissance, c'est de nous saisir et empiéter de telle sorte qu'à peine soit-il en nous de nous ravoir de sa prince, et de rentrer en nous pour discourir et raisonner de ses ordonnances. De vrai, parce que *nous les humons avec le lait* de notre naissance, et que le visage du monde se présente en cet état à notre première vue, il semble que nous soyons nés à la condition de suivre ce train<sup>4</sup>.

Le passage est inséré par Meslier à la fin du chapitre le plus important de l'« Avant-propos », où sont exprimés les « pensées et sentiments de

1 *Mémoire*, t. I, p. 40.

2 *Essais*, I, 23, *op. cit.*, p. 258.

3 *Ibid.*, p. 268.

4 *Essais*, I, 23, *op. cit.*, p. 268. En marge de ce passage, on peut lire : *Puissance de la Coutume*.

l'auteur sur les religions du monde<sup>1</sup> », pensées et sentiments qui seraient, comme nous l'avons dit, profondément critiques et négatifs, puisque le curé considère les religions comme le pilier de la tyrannie, c'est-à-dire comme les meilleures instruments inventés par ceux qui, par leur avarice, cherchent à asservir les pauvres et les ignorants. Les prêtres et les princes ont scellé un pacte d'amitié mutuelle, une alliance dont tous entendent tirer profit, car tandis que les prêtres renforcent le pouvoir despotique des princes par la menace des prétendus châtiments divins, les rois rendent la pareille aux ministres en leur offrant de bons revenus au moyen de fonctions superflues et trompeuses. C'est donc contre ces fraudeurs, en effet, qu'écrit Meslier, et il n'est pas étonnant qu'il conçoive son travail comme moyen de détromper le lecteur, et recoure à la métaphore du lait maternel pour préciser sa pensée :

C'est dans ce dessein que je commence à écrire ceci pour vous désabuser, comme j'ai dit, autant qu'il serait en mon pouvoir, de toutes les erreurs, de tous les abus et de toutes les superstitions dans lesquelles vous avez été élevés et nourris, et que vous avez pour ainsi dire sucées avec le lait<sup>2</sup>.

Bien que Meslier ne mentionne pas Montaigne, et même s'il est possible de dire que le besoin de désabuser le lecteur a été partagé par de nombreux intellectuels de l'époque – surtout si nous nous rappelons que le prêtre a pu être en contact tant avec les œuvres des libertins érudits qu'avec celles de la littérature clandestine – la similitude ne laisse pas d'être éloquente. De la même manière que Montaigne avait exposé dans ses *Essais* le caractère arbitraire et relatif de tous les jugements humains et toutes les normes humaines, y compris les normes politiques, morales et religieuses, le curé écrit son « testament » dans l'intention de démasquer les impostures de la religion et de présenter devant tous les hommes de *bon sens* la faiblesse des croyances sur lesquelles se soutient le despotisme du siècle de Louis XIV. En bref, Meslier adresse ses mots à ceux qui ont pris l'habitude de boire avec le lait maternel les vérités présumées du christianisme romain et qui, grâce à la force de la coutume, semblent avoir perdu la capacité de juger impartialement ces superstitions.

---

1 *Mémoire*, t. I, p. 10.

2 *Ibid.*, p. 33.

DE L'ENCRE ET DE PAPIER AU MONDE

Contrairement aux Huguenots, que Montaigne critique avec détermination dans son chapitre sur la coutume, l'essayiste semble avoir accordé une grande attention à la distinction entre les opinions et les actions, qui serait le fait de l'homme de bon sens et d'« entendement » :

[...] le sage doit au-dedans retirer son âme de la presse, et la tenir en liberté et puissance de juger librement des choses : mais quant au dehors, qu'il doit suivre entièrement les façons & formes reçues. La société publique n'a que faire de nos pensées : mais le demeurant, comme nos actions, notre travail, nos fortunes et notre vie propre, il la faut prêter et abandonner à son service et aux opinions communes<sup>1</sup>.

*Intus ut libet, foris ut moris est*, diront quelques années plus tard les libertins érudits<sup>2</sup>. La liberté est une prérogative du jugement, pas de l'action ; elle devrait être mise à l'œuvre à travers la réflexion et l'écriture, qui, à son tour, doivent également se conformer à certaines règles. Car, tout comme il est déconseillé de s'opposer ouvertement aux institutions historiques à travers des actions, comme l'ont fait les disciples de Luther et de Calvin, il semble également peu utile d'exprimer ouvertement et clairement des opinions plus libres ou moins communes, non seulement parce que cela pourrait être préjudiciable à l'ordre social, mais aussi parce que cela pourrait menacer l'intégrité individuelle. Il est sans doute important de souligner la présence dans le texte même des *Essais* de cette distinction tellement enracinée chez les *esprits forts* du XVII<sup>e</sup> siècle. Conçus comme des exercices de libre pensée, les *Essais* semblent porter « la semence d'une matière plus riche et plus hardie<sup>3</sup> », certains clins d'œil, certaines tournures capables

---

1 *Essais*, I, 23, *op. cit.* p. 273.

2 Cette phrase célèbre, que Gabriel Naudé reprend de Cesare Cremonini, synthétise clairement la position assumée par les libertins érudits au XVII<sup>e</sup> siècle. Sur la relation entre Montaigne et les libertins, voir Giovanni Dotoli (dir.), *Les Libertins et Montaigne, Montaigne Studies*, XIX, n° 1-2, University of Chicago, 2007. Sur l'attitude philosophique et politique de ces savants, voir bien sûr René Pintard, *Le Libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Boivin, 1943.

3 « Je sais bien, quand j'ois quelqu'un, qui s'arrête au langage des *Essais*, que j'aimerais mieux qu'il s'en tût. Ce n'est pas tant élever les mots, comme c'est déprimer le sens : d'autant plus picquamment, que plus obliquement. Si suis-je trompé [si] guère d'autres

de permettre une lecture qui s'accorde moins avec le respect de l'ordre établi. Les *Essais* de Montaigne, pourrait-on dire, peuvent avoir certains sens voilés, compréhensibles seulement pour les lecteurs capables de les interpréter, les hommes « d'entendement ». En effet, c'est l'essayiste qui nous donne le fondement de cette lecture :

Or autant que la bienséance me le permet : je fais ici sentir mes inclinations et affections : Mais plus librement, et plus volontiers, le fais-je de bouche, à quiconque désire d'en être informé. Tant y a, qu'on ces mémoires, si on y regarde, on trouvera que j'ai tout dit, ou tout désigné. Ce que je ne puis exprimer, je le montre au doigt :

*Verum animo satis haec vestigia parva sagaci,  
Sunt, per quae possis cognoscere caetera tute<sup>1</sup>.*

Montaigne, qui réalise la même expérience plusieurs fois<sup>2</sup>, qui construit son propre texte à partir de la réappropriation et de la réinterprétation des auteurs Anciens<sup>3</sup>, qui propose une nouvelle pédagogie fondée sur la pratique de la liberté de jugement<sup>4</sup>, sait qu'« un suffisant lecteur découvre souvent ès écrits d'autrui des perfections autres, que celles que l'auteur y a mises et aperçues, et preste des sens et des visages plus riches<sup>5</sup> ». Il s'ensuit de cette manière une sorte de complicité entre le destinataire, qui fait usage de l'ironie, des insinuations et des

---

donnent plus à prendre en la matière. Et comment que ce soit mal ou bien si nul écrivain [l'a] semée, ni guère plus matérielle, ni au moins plus drue en son papier. Pour en ranger d'avantage, [je] n'en entasse que les têtes. Que j'y attache leur suite, je multiplieray plusieurs fois ce volume. Et combien y a ai-je épandu d'histoires qui ne disent mot, lesquelles qui voudra épulcher un peu plus curieusement en produira infinis essais. Ni elles ni mes allégations ne servent pas toujours simplement d'exemple, d'autorité ou d'ornement. Je ne les regarde pas seulement par l'usage, que j'en tire. Elles portent souvent hors de mon propos, la semence d'une matière plus riche et plus hardie : et souvent à gauche, un ton plus délicat, et pour moi qui n'en veux en ce lieu exprimer d'avantage, et pour ceux qui rencontreront mon air » (*Essais*, I, 39, *op. cit.*, p. 459).

1 *Essais*, III, 9, p. 288. La citation latine est de Lucrèce : « Mais à un esprit sagace sont suffisantes ces petites traces, à travers lesquelles il peut apprendre le reste » (*De rerum natura*, I, 402-403).

2 « J'ai lu en Tite Live cent choses que tel n'y a pas lu. Plutarque y en a lu cent, outre ce que j'y ay su lire : et à l'aventure outre ce que l'auteur y avoir mis » (*Essais*, I, 26, p. 328).

3 Sur cet exemple d'appropriation, et sur l'exercice que Montaigne encourage le lecteur à faire avec son propre texte, Michel Butor commente : « comme il [Montaigne] a si bien su faire siennes les citations qu'il emprunte aux auteurs de l'Antiquité, il nous invite à faire nôtres ses sentences » (*Essais sur les Essais*, Paris, Gallimard, 1968, p. 216).

4 Voir *De l'institution des enfants* (I, 26).

5 *Essais*, I, 24, p. 287.

conclusions discordantes, et le destinataire, qui exerce une lecture minutieuse et attentive. « La parole est moitié à celui qui parle, moitié à celui qui l'écoute<sup>1</sup> », dit l'essayiste, et cette brève déclaration révèle ici toute sa puissance. Le mot est incomplet sans un destinataire qui soit capable d'en actualiser le sens, de procurer l'autre moitié du travail ; un destinataire qui ait la sagesse de révéler l'arrière-pensée de l'ironie, de transformer des insinuations en idées, de tirer des conclusions à partir de simples suggestions.

En effet, dans un article sur la réception de Montaigne au siècle des Lumières, Jordi Bayod<sup>2</sup>, suivant la thèse postulée par Louis Ducros<sup>3</sup>, identifie trois éléments des *Essais* qui auraient été décisifs pour les philosophes : 1. Le scepticisme, présent par exemple dans l'« Avertissement des éditeurs » rédigé par d'Alembert dans le volume III de l'*Encyclopédie* ; 2. Les doutes sur la révélation divine, qui lui auraient attiré l'admiration des libertins et la critique des écrivains comme Pascal, Bossuet ou Malebranche, et qui aurait déterminé l'inscription des *Essais* à l'*Index*, et, enfin, 3. La stratégie d'écriture que Montaigne aurait adoptée pour exposer quelques idées peu orthodoxes, et qui lui aurait permis d'empêcher des poursuites immédiates, celles que, par exemple, subira Pierre Charron après la parution de la première édition de *La Sagesse* (1601). Les deux premiers éléments sont étroitement liés au troisième, formant ensemble un style d'écriture qui se distingue par l'utilisation de la puissance expressive de l'implicite. L'écrivain qui, selon Montaigne, possède seulement la moitié du mot, sème les graines ; c'est le lecteur, finalement, qui a la responsabilité de les faire germer, et de tirer les conséquences qui pourraient compléter ce qui est peut-être suggéré.

À cet égard, et pour conclure, nous croyons que Meslier a compris d'une manière très précise le sens profond des *Essais* de Montaigne, non seulement parce qu'il a pu expliciter quelques idées que l'essayiste laisse implicites, en suivant le chemin qui mène de l'irrésolution à l'irréligion ; mais aussi, et surtout, parce qu'il a su poursuivre le travail auquel Montaigne convoque des lecteurs astucieux, c'est-à-dire ceux qui peuvent comprendre clairement la déclaration qu'on trouve à la

1 *Ibid.*, III, 13, p. 438.

2 Jordi Bayod Brau, « Montaigne, "auteur paradoxal"... », art. cité, p. 133-148.

3 Louis Ducros, *Les Encyclopédistes*, Paris, Honoré Champion, 1900, p. 18.

première page du chapitre sur la vanité : « Qui ne voit, que j'ai pris une route par laquelle sans cesse et sans travail, j'irai autant qu'il y aura d'encre et de papier au monde<sup>1</sup> ? »

Manuel TIZZIANI  
Universidad Nacional del Litoral /  
CONICET

---

1 *Essais*, III, 9, p. 235.